

Reports / Rapports

OBJECTIFS D'UN PROJET D'ARCHIVES ORALES

document de travail par Nicole Gagnon

Oral archives can be approached from three distinct perspectives. First, in an effort to save part of our disappearing heritage, archivists can sponsor interviews with those who still have personal memories of past eras. An example of this approach can be found in Poland where a contest is held every year for the best life history. Second, using computer technology, archivists can aid current researchers by listing all oral archive projects already in existence followed by a more detailed breakdown of each project into specific subject headings. Finally, by using their archival knowledge and historian's training, archivists can aid future researchers by planning and recording their own oral interviews in areas deserving of documentation.

Trois perspectives différentes me paraissent susceptibles d'orienter un projet d'archives orales:

- l'opération sauvetage
- la banque de données
- le matériau pour une histoire future.

Pour fixer grossièrement les idées, disons que la première aborde la question en termes de passé; la seconde, de présent; la troisième, de futur.

a) L'opération sauvetage

"Chez la plupart des archivistes, la pratique de l'histoire orale ressemble à une véritable opération de sauvetage d'une culture qui disparaît, d'où la nécessité pressante de recueillir les témoignages des survivants d'une époque déjà disparue."

(B. Jean, 1978: 17)

Les civilisations occidentales ont plus ou moins nettement conscience d'avoir franchi, avec la guerre de 1939, le seuil d'une nouvelle ère historique. La première moitié du XXe siècle prend déjà la figure d'un passé radical, mais dont subsistent en abondance des vestiges encore tout chauds: les vieux. De là, la tâche urgente de matérialiser en documents la mémoire encore vivante d'une époque disparue.

Un projet d'archives orales viserait alors essentiellement à recueillir les souvenirs des vieux. Tout témoignage sur "dans ce temps-là" prendra valeur d'antiquité précieuse. On se montrera peu sélectif sur le type d'information à recueillir, sur la valeur spécifique de chaque témoignage, sur la qualité de la curiosité de l'interviewer. L'idée est de recueillir une moisson abondante; quitte à trier après.

Envisagé de cette façon, un projet d'archives orales ne relève pas seulement des spécialistes; il doit déborder en pratique culturelle généralisée. L'IQRC pourrait y assumer une tâche davantage d'animation culturelle que de planification scientifique. On pourrait, par exemple, tenter de mener à bonne

fin l'opération sauvetage en lançant des "concours de vieux".

Il existe une institution analogue en Pologne: les concours d'autobiographies, lancés dans la population, depuis 1920, par divers organismes de recherche (sociologique surtout) et, depuis la guerre, par des médias.

A l'origine, les concours polonais sont apparus à l'intelligentsia comme "l'outil idéal de communication sociale: par (eux) le peuple enfin faisait entendre sa voix et pouvait communiquer avec l'élite dans une exaltation commune de la culture nationale." (LAGNEAU: 610). Depuis, en plus de fournir à la sociologie polonaise son principal matériel de recherche, ils sont devenus partie intégrante de la culture nationale.

"Entre 1946 et 1972, on en dénombre près de 800, et on estime que près de 250 000 Polonais y ont participé."
(Id.: 594).

"Chaque année, des concours sont maintenant organisés par la presse et la radio nationales, ainsi que par les journaux dans chaque grande ville. Des thèmes sont proposés et des prix assez substantiels sont offerts, deux à trois fois par année, chaque concours attirant normalement plus de mille participants. Les meilleurs résultats sont publiés par tranches dans les journaux et en collections sous forme de livres. Ces livres atteignent un tirage de 5000 copies. Jusqu'à maintenant, plusieurs centaines de milliers de Polonais ont participé à ces concours. Le matériel recueilli atteint des millions de pages dactylographiées et un centre spécial d'archives nationales a été créé à Rudno pour les conserver. Bref, écrire ses mémoires est devenu un aspect reconnu de la culture nationale."
(Thompson, 1979: 23.)

Le succès des concours polonais s'expliquerait, pour une part, par "la tradition du journal intime restée vivace en Pologne: dans des cas probablement nombreux, le concours a joué le rôle de stimulant accessoire pour mettre en forme des textes déjà écrits." (LAGNEAU: 600). Il ne semble pas que cette tradition existe beaucoup au Québec; d'ailleurs, il s'agit ici de recueillir des documents sonores plutôt qu'écrits. On pourrait cependant tenter d'adapter l'institution polonaise à la tradition anglo-saxonne de l'histoire orale, en lançant des concours auprès d'interviewers potentiels.

Plutôt que de porter sur des thèmes précis, comme cela se pratique habituellement en Pologne, nos concours pourraient s'adresser à des catégories spécifiques d'interviewers: étudiants, associations de jeunes chômeurs ou de ménagères, enseignants, etc. Par l'intermédiaire de ces derniers, on pourrait faire participer les écoliers à l'opération sauvetage, tout en stimulant l'introduction de la pédagogie anglo-saxonne dans l'enseignement de l'histoire.

Selon le thème proposé ou la catégorie de concurrents visés, il faudrait s'assurer une publicité adéquate pour rejoindre les interviewers éventuels.

Si l'affaire marchait, il resterait à trier, stocker, rentabiliser une masse de documentation.

b) La banque de données

"La banque de données (...) s'établit autour d'un univers de connaissances à constituer en partant des éléments épars produits par l'activité scientifique et technique. Elle permet de mettre à la disposition d'un grand nombre d'utilisateurs des données difficilement accessibles ou repérables par les intéressés. La quête des connaissances peut apporter une charge considérable aux responsables." (J. Thivierge, 1979:12)

Avec l'explosion contemporaine de l'information, un nouveau besoin s'est développé dans l'organisation du travail scientifique: les collections de données, rassemblées en des "lieux d'aiguillage" (id.) qui permettent leurs utilisations à grande échelle. L'activité scientifique actuelle dépend toujours de réseaux de chercheurs, sur lesquels circulent des connaissances de toute nature et qui constituent les lieux de développement de sous-cultures savantes. Tout essentiels que soient ces réseaux pour le développement de la pensée scientifique, ils n'ont pas l'efficacité des systèmes collectifs en ce qui concerne l'approvisionnement en matériaux scientifiques que les chercheurs puissent considérer comme des données.

Les données regroupées en collection et stockées de façon à les rendre aisément accessibles sont considérées comme de "l'information consolidée". (On pourrait peut-être dire: des faits établis, du hard data). Habituellement, ce sont des informations de type quantitatif ou, par extension:

"une information factuelle bien circonscrite, qui porte toute sa signification en elle-même, c'est-à-dire, pour l'intelligence et l'exploitation de laquelle on n'a pas besoin de contexte ou commentaires et qui peut se ramasser en une expression succincte telle qu'un chiffre, un nom, une marque cochée dans un bordereau, un schéma, une carte, une photo." (E. Labin, cité par Thivierge: 5.)

En d'autres termes, les données centralisées dans une banque ne sont pas des informations de type littéraire, dont la saisie implique le parcours d'un texte et fait appel à l'opération synthétique de l'utilisateur; ce sont des informations matérialisables sur support informatique, saisies par l'ordinateur lui-même et qui n'exigent du consommateur qu'une opération d'enregistrement.

Jusqu'à nouvel ordre, en effet, l'idée de banque de données est associée à celle de système informatique: "de manière générale, on ne retient dans ces fonds que les données (...) ordinolinguistiques" (Thivierge: 7.) Rien n'interdit cependant de s'inspirer des mêmes principes pour le projet d'archives orales, la question de l'informatisation n'intervenant qu'en second lieu.

Le principe essentiel d'une banque de données, c'est qu'elle doit répondre aux besoins actuels des chercheurs. Une banque n'est pas un simple centre d'hébergement mais une véritable entreprise de traitement et d'exploitation

de l'information, adaptée aux "particularités et aux habitudes de travail des usagers" (Labin) et qui, davantage qu'une infrastructure, "doit être partie intégrante de la structure de recherche" (Thivierge: 27.)

Outre ces banques, Thivierge distingue deux autres types de collections de données: les bases, qui ont cours surtout dans le domaine de l'administration, et les archives. Celles-ci sont des collections de données recueillies dans le cadre de projets spécifiques et qu'on récupère en vue d'éventuelles analyses secondaires. Il s'agit alors d'une "opération de recyclage à l'égard d'un produit sous-utilisé" (Id: 15.)

Dans une perspective de banque de données, le projet d'archives orale pourrait donc comporter deux dimensions:

- constitution d'archives de données d'enquêtes orales déjà réalisées;
- constitution d'une banque de données originales dans le domaine de la culture.

Le premier aspect ne devrait pas poser de problèmes de méthode majeurs. "Un service d'archives (...) fournit des éléments non pas à titre d'informations mais de documents dont l'intérêt se relèvera par l'analyse qu'en fera l'utilisateur." (Id.: 7.) Un indexage sommaire de ces documents devrait donc suffire à leur rentabilisation éventuelle.

L'idée de banque de données, par contre, exigerait un travail d'opérationnalisation d'envergure. Il faudrait tout d'abord définir de façon précise le domaine de connaissance qu'on entend ainsi couvrir: représentations ou genres de vie? conscience historique, mémoire collective, identité? milieu ouvrier, milieu populaire? etc. Il faudrait ensuite formuler une définition opératoire adéquate des données pertinentes pour ce domaine; choisir aussi des sources d'informations d'où tirer ces données (recueil de matériaux originaux? Analyse de matériaux d'archives?) Enfin, mettre au point un système d'indexage et de catalogage de ces données, de façon à les rendre accessibles et adaptées aux besoins des usagers.

Le problème fondamental qu'une entreprise de ce type peut peut-être se formuler ainsi: qu'est-ce qui, dans le type de documents que nous avons l'intention de collectionner, peut-être considéré comme des données?

c) Le matériau pour une histoire future

"Les archivistes, au sens traditionnel, se contentent de recueillir déclarations et témoignages, sans problématique précise, et de les conserver à toutes fins utiles pour les chercheurs de l'avenir....)

"Les récits de vieillards ne sont jamais inintéressants, mais la constitution d'archives orales commence, au-delà de ce discours que recueille l'archiviste, quand "l'archiviste oral" dont le rôle est plus complexe et plus actif, dépasse cette première phase (...) pour obtenir (...) soit des faits nouveaux, soit une perception nouvelle des faits déjà connus (...). Seul (le) travail de critique des textes (...) Permet d'atteindre une qualité nouvelle de l'information." (Aron-Scnapper et Hanet: 190, 192)

La popularisation du magnétophone et l'engouement pour le témoignage vécu risque de poser aux archivistes de sérieux problèmes; l'interviewer est une race prolifique et, à vouloir tout conserver ce qu'elle produit de matériaux sonores, l'archiviste se trouvera vite encombré. Parmi les documents qu'on lui offre, certains sont l'oeuvre d'amateurs ou d'étudiants sans expérience qui, le plus souvent, n'ont pas su tirer parti de leur informateur; à moins que celui-ci ne soit exceptionnel, l'entrevue est pauvre ou carrément mauvaise. Elle sera presque toujours mal transcrite - si elle l'est - quand ce n'est pas mal enregistrée; les coordonnées de l'informateur et la description du contexte manqueront, le contrat d'utilisation fera défaut. D'autres documents ont été recueillis par des chercheurs ou des journalistes expérimentés, mais dans le cadre d'une problématique ou d'une préoccupation précise; l'information est orientée et limitée par les questions que se pose l'homme d'aujourd'hui.

Ces documents auront-ils, malgré leurs limites, un quelconque intérêt dans dix, trente ou cent ans? Ce problème de l'acquisition, par une entreprise d'archives, de documents oraux, destinés à une utilisation future indéterminée, n'a pas encore été beaucoup étudié.¹ Les archivistes qui s'y intéressent - ou peut-être les chercheurs qui se donnent une mission d'archivistes - semblent préférer renchérir sur le mouvement magnétophonique que de s'attaquer au travail arbitraire et fastidieux du tri. Poursue leur métier les amène à penser en fonction de l'avenir, c'est à eux que revient ce "rôle nouveau, celui de créer des documents historiques en dirigeant eux-même ces entrevues d'histoire orale." (La Clare et Gagnon, cités par Jean: 18).

L'archiviste orale n'est donc pas un simple spécialiste de la collection, de la conservation et du catalogage; c'est un spécialiste de l'entrevue. Sa tâche étant de fabriquer des documents de première qualité, dont la valeur archivistique ne fait aucun doute, il ne lui suffit cependant pas de maîtriser les techniques classiques de l'interviewer (empathie, neutralité, art de l'écoute et de l'intervention, etc.) Tels que les décrit ARON-SCHAPPER, les archivistes oraux seraient essentiellement des historiens positivistes qui travaillent avec des entrevues: "Ils pratiquent la méthode traditionnelle des historiens, celle de la critique des documents, élaborée au XIXe siècle par l'école historique scientifique pour obtenir une meilleure qualité de l'information." (Id.: 193.) De là le type particulier d'entrevues qu'ils conduisent: corpus diversifié d'informateurs sur une même question, entrevues à phases multiples (interroger à plusieurs reprises le même informateur), confrontation directe des témoignages (objecter à l'informateur le témoignage d'un autre), questions tirées du matériel lui-même plutôt que d'une problématique a priori. (Id.: 192).

L'archiviste oral prétend donc fabriquer un document de première qualité quant à l'exactitude et l'exhaustivité de l'information. Par contre, il ne prétend pas garantir la pertinence de ce document. Suffit-il que celui-ci soit bien fait pour être légué aux générations futures? Encore faut-il que son contenu soit digne d'intérêt, mais qui peut en juger? Par définition, on peut être certain que ce qu'on aura légué aux historiens de l'avenir ne sera jamais exactement ce qu'ils queraient souhaité avoir entre les mains.

Peut-être alors faut-il modestement se satisfaire de conserver ce qui nous paraît aujourd'hui digne d'intérêt, et sans s'enfermer dans le point de vue positiviste:

¹ "However, oral history acquired and preserved by an archives for undefined future use has thus far received very little research attention." (Dick, 1977: 28).

"La contribution des oeuvres d'art à l'histoire n'est pas épuisée quand elle est connue et qu'elle a été exposée par les académiques. On ne casse pas un vase grec une fois que sa place dans le développement de l'art grec a été repérée et enregistrée. Car il conserve de toute évidence une valeur permanente pour l'acquisition d'un véritable sens de l'histoire. Il y a ici une distinction subtile mais importante à faire entre connaissance et compréhension. Je connais intellectuellement plusieurs choses que mes informateurs m'ont dit mais il n'y a aucun doute que leur récit a augmenté la compréhension que je peux en avoir. C'est cette qualité particulière de la connaissance, que les enregistrements d'histoire orale renferment sans doute davantage que tout autre type de document historique, qui confère aux bobines que nous fabriquons leur plus grande et plus permanente valeur." (Lance, 1974: 10.)

RÉFÉRENCES

- D. Aron-Schnapper et D. Hanet, "D'Herodote au magnétophone: sources orales et archives orales", Annales, XXXV, 1, 1980
- E. J. Dick, "Oral History in Canada: an archivist's commentary", Archivaria, 4, 1977.
- B. Jean, "L'histoire orale: phénomène social et institutionnalisation d'un savoir", dans: N. Gagnon et J. Hamelin (éds), L'histoire orale, Saint-Hyacinthe, Edisem, 1978.
- J. Markiewicz - Lagneau, "L'autobiographie en Pologne", Revue française de sociologie, XVII, 4, 1976.
- D. Lance, "A Museum Approach to Oral History", Sound Heritage (Victoria, B.C.), III, 2, 1974.
- J. Thivierge, Vers des archives de données d'enquête en loisir au Québec, Groupe de recherche en loisir, Université du Québec à Trois-Rivières, C. 1979.
- P. Thompson, "The Humanistic Tradition and Life Histories in Poland", Oral History (Colchester), VII, 1, 1979.